



CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 09 juin 2023

A 20h30

En mairie de Féricy

Ordre du jour :

- I. Vote des taux d'imposition 2023 – Délibération**
- II. Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire**

Présents :

ALLEYRAT Paul, BOURGES Manel, CARPENTER James , DESPOTS Hervé, DJORDJEVIC Cécile, FOURGOUX Catherine, GARNOTEL Virginie, GERMAIN Jean-Luc, HAMEON Yoann, ROCHER Catherine

Absents excusés :

FONTAINE Corentin

Absente :

MENET Sophie

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Cécile DJORDJEVIC est désignée secrétaire de séance.

I. Vote des taux d'imposition 2023 - Délibération

M. le maire informe que le service de fiscalité locale nous a alerté sur le respect des règles des liens entre les différentes taxes et nous a demandé de reprendre la délibération sur le vote des taux en prenant en compte cette obligation.

Par délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, les élus approuvent donc les taux suivants pour l'année 2023 :

- Taxe foncière sur le bâti : 41.89%
- Taxe Foncière sur le non bâti : 54.34%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20.25%
- Cotisation foncière des entreprises : non concerné

II. Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Il est précisé que M. CARPENTER James, n'ayant pas la nationalité française, ne participera pas au vote et ne pourra être candidat.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Catherine Rocher, M. Hervé DESPOTS, Mme Virginie GARNOTEL et Mme Manel BOURGES. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Mme FOURGOUX Catherine

Mme DJORDJEVIC Cécile

M. HAMEON Yoann

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Mme FOURGOUX Catherine 9 voix

Mme DJORDJEVIC Cécile 9 voix

M. HAMEON Yoann 9 voix

Mme FOURGOUX Catherine, Mme DJODJEVIC Cécile et M. HAMEON Yoann ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Mme ROCHER Catherine

M. DESPOTS Hervé

Mme GARNOTEL Virginie

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Mme ROCHER Catherine 9 voix

M. DESPOTS Hervé 9 voix

Mme GARNOTEL Virginie 9 voix

Mme ROCHER Catherine, M. DESPOTS Hervé et Mme GARNOTEL Virginie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h

Le Maire,
Jean-Luc GERMAIN

La secrétaire de séance
Cécile DJORDJEVIC